



NOTE DE FRAIS

Dépenses engagées pour le compte de l'association

Présentée par.....

Frais engagés dans le cadre de :

Après accord préalable du Bureau d'Athènes Accueil, les frais engagés pour la réalisation d'activités au sein de l'association, sont éligibles au remboursement :
achat de matériel, location de salle, frais inhérents à l'utilisation du local (part électricité, chauffage,etc..).

Date	Nature des frais	Montant en €
TOTAL		

Fait à le

Signature

*Joindre les justificatifs (reçus ou déclaration sur l'honneur)

Réservé à l'association :

- Remboursement effectué le.....